

Les régimes arabes dans la tourmente : rapport de synthèse

J. M. Crouzatier, professeur, UT1

L'exercice auquel je vais me livrer est un grand classique des colloques, symposiums et autres journées d'études, comparables à celle que nous avons vécue aujourd'hui et pour laquelle il faut féliciter les organisateurs emmenés par Saïd Hamdouni, et notre hôte, le directeur de l'IDETCOM, Serge Regourd. Il faut les complimenter pour avoir osé revenir aussi vite sur ces pays du Maghreb où les printemps des indignations ont commencé.

C'est un exercice obligé, et pourtant pas de style ou de pure forme, puisqu'il s'agit de rassembler les éléments présentés par chacun des intervenants en un ensemble organisé et cohérent, autrement dit de synthétiser les contributions de cette journée et de conclure. Autant l'avouer tout de suite : je ne ferai pas de synthèse ni de conclusions. D'abord parce que les communications présentées aujourd'hui sont trop diverses pour que je me risque à généraliser, et trop riches pour que je me hasarde à résumer. Ensuite, parce qu'en cet automne toulousain, les organisateurs de cette journée n'ont pas prétendu dresser un bilan des printemps arabes, beaucoup trop prématuré, mais esquisser un point d'étape : je ne voudrais pas, par une synthèse, paraître figer un processus et tirer des conclusions alors que l'avenir reste incertain. Plutôt que de présenter une synthèse ou un bilan, permettez-moi de m'interroger devant vous sur les termes de « révolution » et de « démocratie » abondamment utilisés aujourd'hui. Il ne s'agit pas de remettre en cause, dans le confort de cet amphithéâtre, l'action des peuples et des individus qui ont eu le courage de refuser l'ordre établi et de s'exposer aux coups et aux balles, comme le rappelait avec beaucoup d'émotion ce matin le professeur Ikram Nasra. Mais plutôt de prendre du recul pour laisser s'estomper le bruit et la fureur du quotidien et tenter de repérer les évolutions à moyen et long terme de ces mouvements qualifiés de « révolutions démocratiques ».

I. Quelle révolution ?

Si la révolution doit être entendue comme un bouleversement apportant des changements soudains et radicaux, alors le terme peut être appliqué aux printemps arabes de deux façons : nous avons en effet assisté à une révolution d'ordre intellectuel ou conceptuel (la fin de « l'exception arabe ») et une révolution d'ordre politique (le changement des régimes politiques).

A. La fin de « l'exception arabe ».

« Exception arabe » : l'expression n'a rien de glorieux ; elle signifie que le régime politique ordinaire d'un pays arabe est toujours autoritaire (et en cela les pays arabes sont censés représenter une exception par rapport à l'universalisation de la démocratie). Il suffit de parcourir les manuels de science politique pour avoir un aperçu des arguments rituellement présentés pour expliquer cette situation : une tradition autoritaire issue des préceptes de la religion dominante, l'islam ; le comportement des dirigeants qui s'appuient sur cette religion pour dominer sans partage ; les traces laissées par le colonisateur, et la lutte contre ce dernier (notamment le rejet des formes démocratiques importées par les colonisateurs) ; l'inadaptation de la démocratie dans des pays dépourvus de structures étatiques stables... Comme on le voit, pour exclure à l'avenir toute démocratisation des pays arabes, le raisonnement communément accepté se fonde sur un certain nombre de clichés et de stéréotypes, notamment culturels. Beaucoup en concluent, comme Samuel Huntington, que « la culture musulmane explique l'échec de la démocratie dans le monde musulman », ignorant que la culture et les identités ne sont pas des données immuables, mais au contraire le résultat d'interactions entre des influences diverses.

Les Tunisiens, les Égyptiens et plus généralement les jeunes du Maghreb (ces derniers étant victimes d'un paradoxe, puisque cette classe la plus nombreuse est également la plus absente des centres du pouvoir et du marché du travail) témoignent que les Arabes ne sont pas une exception, et que les musulmans ne sont pas que musulmans. Loin d'être à la traîne, ils ont été des précurseurs puisque le printemps arabe a précédé l'automne des indignés en Europe et du mouvement *Occupy wall street* aux États-Unis...

B. Révolution ou révoltes ? Révolution ou réformes ?

Faut-il parler de révolution ou de révoltes ? De révolution ou de réformes ? Le printemps arabe a débuté par des révoltes, c'est-à-dire des rébellions, des soulèvements, des insurrections. Puis il a suivi un processus de « contestation - rupture » décrit par Saïd Hamdouni pour déboucher - dans certains cas - sur une révolution c'est-à-dire un changement de régime politique un bouleversement de l'ordre établi. Mais il faut distinguer selon les pays.

Si l'on adopte la définition que je viens de donner du terme révolution, alors seule la Tunisie répond à ce concept comme l'a montré le professeur Mansour Sayah. C'est le seul cas où l'insurrection débouche sur un changement de constitution et de régime. En Égypte, l'avenir du mouvement est incertain : l'armée est devenue un acteur du mouvement révolutionnaire en forçant Hosni Moubarak au départ, mais il n'est pas sûr qu'elle reste neutre face au pouvoir issu des élections si ce dernier veut remettre en cause ses intérêts et ses privilèges.

À la différence de la Tunisie et de l'Égypte, le Maroc connaît un processus de réforme depuis l'accession de Mohamed VI sur le trône : mesures de libéralisation et d'ouverture politique, mise en place d'une justice transitionnelle, plus grande reconnaissance des droits et libertés. Mais comme l'a montré notre collègue Fatiha Sahlili, cette transition reste strictement contrôlée par l'institution royale qui dispose d'une incontestable légitimité ; l'idée est d'ailleurs d'élargir le socle du pouvoir en intégrant des acteurs politiques et sociaux dans le système.

En contrepoint aux précédents, le cas de l'Algérie témoigne d'un changement apparemment impossible. Notre collègue Mohamed Bousoltane a rappelé les changements constitutionnels et les réformes graduelles et contrôlées récemment introduites par les dirigeants ; mais le processus semble ne concerner que ces dirigeants dans un système politique largement coupé de la population. Il semble que la hiérarchie militaire qui contrôle le politique, mais aussi les opérateurs économiques et le secteur de l'aide sociale, reste hostile à toute idée de démocratisation, ou simplement de changement. Conséquence : des révoltes ponctuelles, parcellaire, vite étouffées par le pouvoir, toujours renaissantes, mais apparemment sans espoir.

Reste bien sûr le cas de la Libye qui était le modèle le plus achevé de l'autoritarisme, même si le guide avait abandonné toute responsabilité institutionnelle : « l'État des masses » était dirigé par les « comités révolutionnaires ». Mais la Libye ne rentre pas dans la classification que j'esquisse puisque le changement n'a pas été initié de l'intérieur, par le peuple, mais imposé de l'extérieur : un exemple supplémentaire de la « démocratisation imposée », un de ces oxymores inspirés par le comportement des grandes puissances et qu'aucun média ne songe à contester...

II. Quelle démocratie ?

Au risque de passer pour un rabat-joie, je vous demande de vous reporter vingt ans en arrière : la chute du mur de Berlin, la mort de l'Union soviétique l'implosion du système communiste qui était la seule alternative à la démocratie libérale et au capitalisme, avaient provoqué des commentaires comparables aux « printemps arabes » ; l'aventure démocratique allait reprendre sa marche en avant vers la fin de l'histoire, une fin de l'histoire conçue comme la généralisation planétaire de l'économie de marché et de la démocratie représentative, garante d'une ère de prospérité et de paix. Nous savons comment cet enthousiasme a laissé place, en Europe de l'Est mais aussi en Afrique et en Amérique latine, aux incertitudes et aux déceptions : partout la démocratie est vidée de sa substance ; elle n'est plus l'expression d'un choix populaire mais la validation formelle du pouvoir en place, alors que la corruption gangrène les élites politiques et économiques. Conséquences : l'atonie croissante du débat politique, la généralisation de l'abstentionnisme, la montée des extrémismes...

Le « printemps arabe » n'est donc pas garant de l'avenir démocratique. Mais il est sûr que cette démocratie aura d'autant plus de chances de s'enraciner qu'elle aura été initiée de l'intérieur, par la société civile, plutôt qu'imposée par des puissances étrangères.

A. La démocratie initiée par la société civile.

Au Maghreb, l'irruption de la société civile dans les années 1980 est due à une conjoncture particulière : le passage du parti unique au multipartisme dans la plupart des pays, sous l'influence des bailleurs de fond. Même si partout les pouvoirs ont tenté de désamorcer la contestation en récupérant le discours des

associations, ou en offrant des postes officiels à leurs dirigeants, ou encore en dressant les associations les unes contre les autres, il reste que les révolutions ont été possibles grâce à la mobilisation de l'opinion publique.

Et cette société civile est devenue consciente de sa force grâce aux médias : des médias - surtout les chaînes satellitaires - qui l'informent de ce qui se passe dans le monde ; des médias qui l'instruisent de la situation dans le pays. Notre collègue Ikram Nasra a évoqué le rôle de la télévision privée dans les mutations politiques en Tunisie ; elle a montré comment la télévision a d'abord tenté d'ignorer, puis a ensuite accompagné la transition en Tunisie, notamment par sa couverture désordonnée des opérations électorales.

En Europe, certains ont mis en avant le rôle des TIC et des réseaux sociaux ; comme l'indiquait Philippe Gratton, on a parlé de première « révolution par Internet », de « révolution numérique arabe », de « révolution-Facebook »... Sans méconnaître le potentiel de contestation et de mobilisation des réseaux sociaux, j'ai vu dans ces affirmations une magnifique opération de communication des firmes qui tirent profit d'Internet. La mise en garde de Fatima Ben Saad Dusseaut n'a fait que me conforter dans les préventions que je partage avec Serge Regourd. En Tunisie comme ailleurs, Internet a facilité la corruption de l'information, les rumeurs les plus fantaisistes se propageant à grande vitesse sur Twitter et Facebook (rumeurs évidemment impossibles à démentir par la suite). D'autre part, sur Internet chaque groupe ne fait que se conforter dans ses idées. On éteint l'ordinateur avec l'illusion d'avoir changé le monde et contribué à la réalisation d'un idéal collectif alors qu'on s'est contenté d'échanger avec des convaincus et d'exposer sur un mur Facebook : beaucoup de vanité individuelle ; mais peu d'effets concrets...

L'autre effet pervers de cette campagne sur « la révolution-Facebook » a été de leurrer les opinions publiques occidentales sur le sens de la révolution : comme l'a montré Sylvie Laval, si l'on se fie aux médias français, l'image du tunisien est celle d'un jeune blogueur défenseur des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, idéologiquement orienté à gauche... Cette image est-elle représentative du peuple tunisien ? Évidemment non, comme en témoignent les résultats des élections. Lorsqu'on laisse le peuple s'exprimer librement, en Algérie il y a vingt ans, à Gaza il ya dix ans, en Tunisie le mois dernier, demain sans doute en Égypte et en Libye, le peuple vote pour les partis islamistes : ce sont les moins

corrompus et les plus proches d'eux. Car les réseaux sociaux des islamistes ne sont pas sur Facebook : ils distribuent des produits alimentaires et des vêtements dans la rue, ils procurent un toit ou un emploi, ils assurent l'éducation des enfants. Mais les occidentaux sont toujours surpris par le vote du peuple...

B. La « démocratisation imposée »

Après les interventions militaires en Afghanistan, en Irak et au Kosovo, celles de Côte d'Ivoire et de Libye ont confirmé que le concept de souveraineté de l'État n'est plus qu'une clause de style, sans effet dans les relations entre les grandes puissances et les autres. Au Kosovo et en Libye, l'objectif affiché qui était de « restaurer la démocratie » remet même en cause le concept de souveraineté du peuple, c'est-à-dire le principe selon lequel les peuples, les individus, ont le choix de leur régime politique, économique et culturel. En fait, les peuples, notamment les plus faibles, n'ont plus le choix puisque désormais le régime de démocratie libérale leur est imposé par tous les moyens politiques, économiques, financiers et même militaires. Qu'ils le veuillent ou non, la démocratisation prescrite par d'autres leur sera administrée. Les participants à cette journée ont apprécié sur ce point l'unanimité des intervenants : par ordre d'apparition André Cabanis, Saïd Hamdouni, Pierre Marie Martin et Robert Charvin.

Chacun d'entre eux a souligné les réactions très négatives des pays du Sud à l'égard du double standard pratiqué par les Occidentaux : traitement différencié du principe de neutralité, respecté chez certains au nom de la souveraineté, ignoré en Libye au nom de la responsabilité de protéger et des droits de l'homme ; idem pour l'application du principe de l'abstention d'une aide militaire aux mouvements non étatiques ; soutien affiché aux révolutions arabes, mais pas aux Palestiniens. Comme l'affirmait Saïd Hamdouni, « le droit a ses raisons que la logique des puissants ignore ». Les analyses présentées durant cette journée mettent en pièces l'arrogance avec laquelle les grandes puissances justifient leurs expéditions chez les peuples barbares au nom des droits de l'homme, comme elles expliquaient hier les expéditions coloniales au nom de la civilisation. La guerre qu'elles mènent est forcément juste, même s'il s'agit de faire le bonheur des peuples sans eux, voire malgré eux. Quant aux individus qualifiés de dictateurs et leur famille, comme Kadhafi et sa famille, ils

peuvent être pris pour cibles et abattus sans sommation ; ils n'ont évidemment pas « droit au droit »...

On me reprochera d'assombrir le tableau et de critiquer exagérément les grandes puissances ; certains optimistes - à l'instar d'André Cabanis - entrevoient avec la fin de la « françafrique » au Maghreb, le crépuscule des empires et le réveil des peuples : qu'il s'agisse d'une illusion, ou d'une vision prémonitoire, c'est le plus bel hommage à rendre aux peuples arabes qui l'ont suscitée.